



Le 8 mai avait lieu au Havre un rassemblement à l'appel de l'intersyndicale CGT, FSU, Solidaires, UNEF et à Dieppe à l'appel de l'UL CGT. Ces premiers rassemblements au lendemain de l'élection Présidentielle, raisonnent comme un appel à prendre date des actions à venir dans les prochaines semaines...

Ce n'est qu'un début !

Ci-dessous le point de vue de Mathias Dupuis, Secrétaire Général de l'UL de Dieppe.

RÉSISTANCE

Depuis dimanche, la France a un nouveau Président de la République. Celui qui était ministre de l'économie de Hollande présente déjà un bilan anti-salarié impressionnant et un bilan économique proche du néant. Pourtant, les français l'ont placé en tête du premier tour, notamment aidé par une campagne médiatique énorme de la presse aux ordres de la finance et d'un soutien des deux principaux partis gouvernants, en mal de candidats crédibles, sans oublier le soutien du MEDEF et de la CFDT.

Le bilan de Macron à Bercy :

- le CICE (il était à l'époque conseiller économique de Hollande et cette réforme c'est lui) – Plus de 50 milliards de cadeau aux entreprises et 500 000 chômeurs supplémentaires
 - les lois homonymes - L'élargissement du travail du dimanche et de nuit, réforme des prud'hommes, création de bus déjà en faillite !
- En fait, il s'agit de libérer les patrons et les capitaux des entreprises des contraintes du droit du travail, museler les syndicats et les institutions représentatives du personnel dans les entreprises et empêcher les salariés de se défendre face aux pressions et aux licenciements.

Sans oublier dans ce bilan catastrophique, la casse du code du travail et des entreprises comme l'autorisation de vendre Alstom à l'américain General Electrics, signant ainsi l'arrêt de mort de l'entreprise. Peu de temps après son rachat 800 postes supprimés en France.

Le programme de son quinquennat est tout vu :

- suppression de 120 000 postes de fonctionnaires
 - réduction des cotisations sociales chômage et maladie
 - cadeaux supplémentaires aux actionnaires
- Et surtout CASSE du droit du travail par ordonnances

Bref pas besoin de grand discours pour contrer ce massacre social programmé qui amènera implacablement l'extrême droite au pouvoir si nous ne faisons rien...

TOUS ENSEMBLE DÈS AUJOURD'HUI ! RENTRONS EN RESISTANCE !

Mathias Dupuis
Secrétaire Général de l'UL de Dieppe

Le dossier de la semaine ! Discrimination syndicale

Quand on touche à un syndiqué CGT, c'est à toute la CGT qu'on s'en prend !

Reynald KUBECKI, CGT SIDEL, a été convoqué le 15 mai 2017 à 15h, au peloton autoroutier de Saint-Romain de Colbosc (76).
Nombreux étaient les camarades qui avaient répondu présent à l'appel de l'UL du Havre et de l'UD 76 pour soutenir notre camarade.

Encore une fois, un militant CGT est convoqué devant la police pour son engagement aux côtés des salariés, une semaine après le second tour des présidentielles. Les précédents gouvernements ont fait de la répression syndicale leur marque de fabrique, main dans la main avec le patronat, et celui qui se met en place aujourd'hui serait bien inspiré de s'en démarquer.



**L'AVENIR APPARTIENT
À CEUX QUI LUTTENT !**

Entreprises en lutte

Action Securitas Distribution Victorieuse : Une première à Rouen

Une vingtaine d'agents œuvrant dans la grande distribution pour le compte de Securitas, ont manifesté le 4 mai dernier pour dénoncer leurs conditions de travail.

Pour Ussumane Mendes, délégué CGT et membre du comité central d'entreprise « il y a déjà eu des grèves à Paris, mais ici c'est une première.

Les salariés de Rouen ont été rejoints par ceux de Paris, Dreux, Caen notamment pour réclamer une revalorisation des salaires, suite à des NAO qui n'avaient pas donné satisfaction.

Des revendications aussi, liées aux conditions de travail qui se dégradent, avec des agressions physique et verbale qui se multiplient, dans un contexte tendu lié à Vigipirate.

« Tous cela devrait être valorisé, d'autant que la plupart d'entre nous touchons à peine le smic » confiera un gréviste. Mais au-delà de la problématique financière, c'est aussi le manque de respect



qui a mis le feu aux poudres : absence de délais de prévenance pour la modification des plannings, les primes qui n'arrivent jamais, les horaires à rallonges...

Il aura suffi de trois heures de débrayage pour obtenir une avancée majeure : 50 euros de prime de dépannage pour toute vacation faite hors du planning préétabli

Contact : Ussumane MENDES 06 .21 19 84 89 DS National CGT

Acticall à Saint Etienne du Rouvray : Une cinquantaine de salariés étaient mobilisés

A l'appel des syndicats CGT, SUD et CFTC les salariés du site stéphanois Acticall marquaient leur mécontentement et celui de leur collègues concernant la réduction de la prime de participation qui est passée depuis 2013 de 400 € à 13 €.

Avec l'ensemble des syndicats, les salariés exigent une augmentation de 100€, un 13e mois et 10 mn de pause par heure.

À ce jour, les propositions patronales, (augmentation entre 3,36€



et 13,36€ par mois), sont loin de répondre aux attentes des salarié-es.

Elles et ils revendiquent une autre répartition des richesses créées par leur travail depuis des années.

Pour la CGT, « il est temps de nous unir pour réclamer toutes et tous ensemble des augmentations de salaire pour pouvoir vivre dignement ».

IL FAUT EN FINIR AVEC LES RECULS SOCIAUX !

Emmanuel Macron vient d'être élu président de la République. Chacun connaît les conditions qui ont conduit à ce résultat au 1er tour et de façon plus évidente au 2nd tour.

Les enquêtes d'opinion à la sortie des urnes comme le taux record d'abstention et de votes blancs ou nuls confirment que cette élection n'est pas un plébiscite à un programme. Pourtant, c'est à ce tour de passe-passe que se livre le Président de la République et son entourage. La nouveauté ne peut se résumer dans l'âge du capitaine ou en essayant de brouiller les cartes sur l'échiquier politique français.

La nomination d'un Premier ministre proche d'Alain Juppé et soutien de François Fillon est symbolique du sens donné à l'action du gouvernement. La composition du gouvernement montre également que les ministres ne sont pas tous des inconnus de la politique.

Maintenant, c'est la casse du code du travail et de la protection sociale qu'Emmanuel Macron compte imposer, à coup d'ordonnances, sous l'injonction de Pierre Gattaz, pendant la période estivale.

Cette méthode ne répond en rien aux attentes, aux besoins, aux aspirations des salariés et du pays. Elle est le moyen de tenter de contourner le débat et de désamorcer les mobilisations.

Il n'y a ni urgence, ni efficacité à poursuivre une politique de déréglementation du marché du travail qui, à l'image du bilan du quinquennat Hollande génère chômage, précarité, explosion des inégalités.

Partout en Europe, ces politiques d'austérité donnent les mêmes résultats et alimentent la montée de l'extrême droite.

Le recyclage des vieilles recettes libérales n'est nullement un signe de modernisme. Ce sont les enseignements que chacune et chacun peut tirer des mobilisations contre la loi travail en 2016. Une loi à laquelle 70% de l'opinion publique et une majorité de syndicats se sont opposés mais qui fut adoptée par un 49-3 à l'assemblée nationale.

La CGT se rendra au rendez-vous avec Emmanuel Macron dès qu'il sera fixé. Mais nous ne ferons pas office d'alibi avec un pseudo dialogue social ou une simple concertation.

Nous nous y rendrons de façon offensive, en portant nos exigences sociales, empreintes de modernité pour toutes et tous.

La CGT demande l'ouverture d'une négociation sociale résolument tournée vers le XXIème siècle portant notamment sur : la réduction du temps de travail à 32 heures et l'augmentation des salaires et des pensions de retraite ; le renforcement du droit d'expression des salariés et d'intervention de leurs représentants ; l'amnistie pour les militants syndicaux et le respect des libertés syndicales ; le renforcement des conventions collectives et le rétablissement de la hiérarchie des normes et du principe de faveur.

Ainsi, la nouvelle proposition de code du travail, produite par le Groupe de Recherche pour un Autre Code du Travail (GR-PACT, universitaires spécialisés en droit de travail) est un premier socle qui démontre qu'il est possible d'allier simplification et renforcement des droits et garanties sociales pour répondre aux enjeux de notre temps.

C'est un nouveau message fort que la CGT veut faire entendre à la veille de nouvelles échéances politiques importantes pour le pays.

Nous sommes conscients que, face aux objectifs du Président de la République et du gouvernement avec le soutien du Medef, une mobilisation du monde du travail, des privés d'emplois, de la jeunesse et des retraités est indispensable. La CGT entend bien y travailler très rapidement dans un cadre syndical le plus unitaire possible.

Sans attendre, la CGT appelle ses organisations à se déployer, partout dans les entreprises, les services et les localités pour débattre avec les salariés, les citoyens et faire partager ses exigences de progrès social.

Elle décide, dès à présent, de faire de la troisième semaine de juin un temps fort d'initiatives et de mobilisations dans l'ensemble des territoires. Elle appelle également à une syndicalisation massive.

Montreuil, le 17 mai 2017



**Les retraités ne sont ni un problème, ni un coût pour la société.
Mais une richesse.
La retraite n'est ni une faveur, ni un cadeau.**

Extrait du discours de Michel Masdebrieu, le 30 mars 2017 à Dieppe

Permettez moi de m'arrêter sur le projet d'un des candidats que la presse appelle progressiste (on ne voit pas en quoi puisqu'il ne prend que dans de vieilles recettes déjà éculées) qui veut supprimer les régimes spéciaux (comme si cela était la réforme fondamentale pour sauver les retraites) et veut mettre en place la retraite par points, je veux parler d'Emmanuel Macron.

IL faut savoir :

La retraite par points c'est la suppression du code des pensions, de la retraite par répartition, ainsi que des régimes spéciaux comme je viens de le dire.

Par points ça veut dire que les cotisations versées par chaque salarié sont transformées en points, que le salarié cumule durant toute sa vie professionnelle.

Lors de la liquidation des droits, le montant de la retraite est alors déterminé en multipliant le total des points accumulés par une valeur fixée chaque année.

Valeur qui tient compte de la situation économique (comme si les salariés avaient une responsabilité en matière de développement économique), et du nombre de retraités prévisibles.



Première conséquence :

la retraite est calculée sur l'ensemble de la vie professionnelle, et l'on voit les conséquences du passage de 10 ans à 25 ans de cotisations : moins 20% en 20 ans.

Et comme le système par point veut qu'il soit en équilibre, c'est la valeur du point, donc le prix que chacun paie, qui vient équilibrer le système, donc cela conduit à une érosion lente et certaine des niveaux de pension.

Certes c'est un peu complexe mais ce qu'il faut retenir c'est qu'un tel système a les faveurs du patronat et que les futurs retraités seront largement pénalisés.

Quant à l'âge du départ en retraite avec ce système, ou plus tu prolonges ta vie au travail plus tu touches, et inversement, c'est donc la fin de la retraite à 60 ans, je devrais plutôt dire 62 ans.

Cela conduirait certains à travailler bien au de là de 65 ans.
S'en serait fini de la notion légale de l'âge de départ en retraite.
De cela nous n'en voulons pas !
Cela serait pour les futurs retraités mais qui peut croire que cela n'aurait pas de conséquences sur nos régimes actuels ?
Le patronat en rêvait, Macron se propose de le faire

Nous exigeons :

- Augmenter des aujourd'hui nos retraites de 300 € et pas de pensions au moins égales au SMIC c'est possible.
- Il faut rétablir la ½ part fiscale, l'exonération fiscale de la majoration de pensions pour les parents de 3 enfants et plus ;
- Pas de taux de pensions de réversion inférieur à 75%, parce qu'il a trop de misères quand certains se goinfrent sur le dos de l'Etat.
- Il faut une politique très volontariste en matière de reconnaissance de la perte d'autonomie pris complètement en charge par la sécurité sociale.

Tout cela est possible, cela ne dépend que d'une volonté politique.

En attendant il nous faut renforcer les rangs, continué de se mobiliser, car c'est de notre mobilisation que nous ferons changer les choses, avec tous ceux qui partagent l'avis que, puisque les moyens existent, les retraités et futurs retraités doivent en bénéficier.

Comme le dit le vieil adage, il n'y a de bataille perdue que celle que l'on ne mène pas, et bien quelque soit le futur Président de la République il faudra qu'il compte sur notre volonté de peser dans la vie sociale et économique, parce que c'est notre intérêt, parce que c'est juste, parce que les retraités sont des femmes et des hommes debout.

Association Droit à l'énergie-stop aux coupures,

Stop aux coupures

L'association « Droit à l'énergie-stop aux coupures » a tenu son assemblée générale.

La Présidente Christine Boulier a fait le point sur les actions menées durant l'année écoulée et les difficultés rencontrées, notamment dans les contacts avec les fournisseurs d'énergie. « Jusqu'à présent les liens étroits avec les fournisseurs historiques permettaient de régler en amont les problèmes de coupures ou les remises en service. Aujourd'hui, avec l'ouverture à la concurrence et la multiplication des fournisseurs, la donne à changer ».

Informier et sensibiliser la population restent les actions régulières de l'association qui compte 459 adhérents.

Pour Bruno Préposleski, le secrétaire général de l'association, « la précarité énergétique continue à s'étendre. On estime qu'elle touche 12 millions de personnes en France, 125 millions en Europe ».

Si l'association n'a pas de chiffres plus affinés en région, elle lance une pétition contre l'éventuelle hausse des tarifs des énergies.



Les compteurs Linky sont au cœur des débats avec de nombreuses interrogations des usagers. Pour le responsable, « ce qui nous inquiète le plus, c'est que les fournisseurs vont pouvoir désormais procéder à des coupures (hors période hivernale) sans même se déplacer au domicile de l'utilisateur ».

Nous allons lancer une campagne d'information sur la nature véritable de la facture et du compteur Linky, d'ici la fin de l'année ».

Pour contacter l'association

Association Droit à l'énergie-stop aux coupures, 26 avenue Jean Rondeaux – Rouen
Tel 06 26 46 37 10 courriel : droitalenergie-normandie@laposte.net



nvo.fr
La Nouvelle Vie Ouvrière



T. L. C.
Vacances

VOS VACANCES NOTRE PASSION

Locations

Printemps / Eté / Automne

2017



Mer



Montagne



Campagne



www.tlcvacances.fr - Tél. : 02 35 21 69 63

